



RA SSEM BLER ET AGIR.

Notre vocation, rassembler et défendre les intérêts de tous les opticiens, en anticipant les enjeux de demain, pour leur permettre de s'épanouir dans une profession qui a du sens et des valeurs.

ENSEMBLE, ACTEURS D'UNE BONNE SANTÉ VISUELLE POUR TOUS.

ROF

Rassemblement
des Opticiens
de France

Issu de la fusion en 2018 du Syndicat National des Opticiens Réunis (SNOR) et de l'Union des Opticiens (UDO), et rejoint par des acteurs non encore syndiqués tels que So Corse et Acuitis, le Rassemblement des Opticiens de France (ROF) est le syndicat professionnel majoritaire de la branche optique-lunetterie.

Le ROF se singularise par la diversité des structures d'exercice qui le composent : enseignes leaders du marché de l'optique, opticiens indépendants et associations régionales. Un fonctionnement collectif au service de toutes et tous.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024-2027

BUREAU



— **Président :**
Jean-François PORTE *
Opticien à Tours

— **Trésorier :**
Christian ROTHACKER *
Opticien à Strasbourg

— **Secrétaires adjoints :**
Olivier BAROUKH
Directeur Optical Center
Sandrine LADOUX
Dir. Communication Optic 2000

— **Vice-Président :**
Arnaud LAFROGNE
Opticien à Boussy-St-Antoine

— **Trésorier-adjoint :**
Patrice CAMACHO
Secrétaire Général Kryss

Vincent BIESSY
Directeur Atol Opticiens
Luis PASCUAL
Directeur Lafayette Optique

— **Vice-Président :**
Olivier PADIEU
Président Optic 2000

— **Secrétaire :**
Didier COHEN
Resp. OCAM Afflelou

Sandrine CHÉNEAU
Resp. médicale Acuitis

ADMINISTRATEURS

André BALBI *
Opticien à Ajaccio

Jérôme COQUEREL *
Opticien à Paris

Sébastien JÉGOUSSE **
Opticien à la Réunion

Éric PLAT
Président Atol Opticiens

Guillaume BROUWET
Directeur Général GrandVision

Stéphane CORFIAS *
Opticien à Bordeaux

Laurent LÉVY
PDG Optical Center

Othilie PERRIN
Direct. Enseignes Grandvision

Marcel CÉZAR
Directeur Acuitis

Afif HADDAR
Directeur Afflelou

Louis NERI *
Opticien à Ajaccio

* Opticien indépendant
** Syndicat départemental

ÉDI- TO

DU PRÉSIDENT JEAN-FRANÇOIS PORTE
Élu en mai 2024.

UN PROGRAMME EN 3 AXES STRATÉGIQUES, PLACÉ SOUS LE SIGNE DU COLLECTIF.

Si mon programme s'inscrit nécessairement dans la continuité de ceux de mes prédécesseurs (défense de nos intérêts, universitarisation de la formation, solution de conformité, accès aux soins visuels pour tous...), j'entends donner une **plus grande visibilité à notre profession** et accroître le **sentiment d'appartenance syndicale** de nos professionnels, en multipliant les occasions de s'exprimer et de participer à notre action.

Mon programme se décline en 3 axes : **1.** Valoriser et défendre notre métier - **2.** Être un acteur proactif de la filière optique - **3.** S'engager sur l'accès aux soins des Français et les enjeux liés à la RSE.

Les opticien(ne)s possèdent des atouts qu'il faut mettre en lumière, comme leur spécificité **tout à la fois de professionnel(le)s de santé et de gestionnaires d'entreprise**, ainsi qu'un maillage sur l'ensemble du territoire français, une des clés de vôûte pour une meilleure accessibilité aux soins visuels en France.

Les opticiens doivent être fiers de leurs valeurs et de leurs qualités, notre expertise doit être montrée - **c'est le rôle de notre syndicat.**

Nous nous y attèlerons :

- Au près des Pouvoirs publics par une nouvelle dynamique d'influence.
- Au près du grand public, par des actions d'information et de proximité en faveur d'une meilleure image et d'une plus grande attractivité.

Nous réaliserons notre projet avec toujours comme moteur et colonne vertébrale, les valeurs qui sont celles du ROF :

RESPONSABILITÉ
ENGAGEMENT
VISION
COOPÉRATION
ÉTHIQUE

Avec vous, pendant les trois prochaines années, le ROF va s'atteler à répondre aux préoccupations de nos patients et plus largement de nos concitoyens, en donnant à voir et comprendre en toute confiance notre métier, nos pratiques et notre éthique.

Ensemble, acteurs d'une bonne santé visuelle pour tous !

— CONSTRUIRE L'AVENIR DU MÉTIER D'OPTICIEN ET RENFORCER SES COMPÉTENCES

Nous poursuivrons nos échanges avec nos divers interlocuteurs (cabinets ministériels, écoles...) pour finaliser le projet de réingénierie de la formation d'opticien-lunetier en Licence Maîtrise Doctorat (LMD).

Une nouvelle formation qui permettra aux opticiens de **développer** les compétences nécessaires aux enjeux actuels et à venir de notre filière. Nous travaillerons de façon concertée avec les autres syndicats d'opticiens et nous inviterons les écoles et les étudiants de prendre part à ce projet, qui les concerne en premier lieu.

— PROMOUVOIR LE MÉTIER DANS SA DIMENSION SANTÉ ET SON RÔLE SOCIÉTAL

Notre métier pâtit encore d'une méconnaissance du grand public. Nos centres d'optique peinent à trouver des collaborateurs, opticiens, monteurs, assistants. Il apparaît indispensable de participer activement, ensemble, aux travaux liés à l'attractivité de notre métier.

Le ROF mettra en œuvre des actions concrètes pour mieux faire connaître l'opticien.

Nous poursuivrons nos actions dans le cadre de l'opération « Branché Opticien », initiée début 2024 par la commission CPNE-FP* (qui regroupe les syndicats patronaux et salariés de la Branche) et souhaitons une présence active sur les salons d'étudiants et dans les écoles.

— ÉTENDRE LE RAYONNEMENT DE NOTRE SYNDICAT

Le ROF est singulier de part la diversité des modes d'exercice de ses adhérents : nous sommes le seul syndicat à rassembler entrepreneurs indépendants, opticiens sous enseignes et en coopératives.

Cela représente une **force** et la preuve qu'une **unité** est possible, dans l'intérêt de notre profession.

Nous devons **valoriser** et tirer profit de cette ressource unique.

- Nos commissions continueront à travailler sur des argumentations et propositions pour nourrir les débats politiques ou techniques pour la santé visuelle. Ces travaux essentiels permettent aux décideurs politiques et ceux de la filière d'initier des idées nouvelles, ancrées dans la réalité actuelle et future de notre secteur.

- Pour **embarquer** tous les opticiens entrepreneurs dans l'action syndicale, nous relancerons et dynamiserons les rencontres, notamment celles en régions, pour permettre un partage et des échanges libres et concrets, et créer les bases d'un syndicat puissant.

- Nous scellerons notre volonté d'**exemplarité** par la mise en place de règles déontologiques pour la profession. Nous entendons renforcer la **confiance** et la **crédibilité** entre adhérents, avec les autres instances et vis-à-vis du grand public. Un cadre qui doit favoriser l'entraide et la coopération entre tous et toutes.

*Commission paritaire nationale emploi et formation professionnelle de l'optique-lunetterie.

— DÉVELOPPER NOTRE MARCHÉ, LIBÉRER L'EXERCICE

La démographie médicale et les besoins des Français en optique sont aujourd'hui tels que nouvelles modalités de coopération entre opticiens, orthoptistes et ophtalmologues doivent être discutées.

Au ROF, nous pensons qu'un travail commun sur les **délégations** de tâches est possible et permettra de mieux prendre en charge les patients partout en France, dans les meilleurs délais.

Des réflexions sont à mener pour une réduction du temps passé aux tâches administratives, mais aussi pour que des pratiques émergentes comme la télé ophtalmologie ou l'optique hors les murs soient clairement encadrées.

— PRÉSERVER LES INTÉRÊTS DU CHEF D'ENTREPRISE

Les opticiens sont des acteurs économiques souvent très impliqués au niveau de leur territoire, ils sont employeurs mais aussi membres des associations de commerçants, des chambres des métiers ou d'instance consulaires.

Nous souhaitons les soutenir dans leur activité de commerçant par la défense de pratiques commerciales loyales et équitables.

— TRAVAILLER AVEC TOUS LES ACTEURS DE LA FILIÈRE SANTÉ VISUELLE

Sur tous les sujets qui nous lient, nous affirmons notre volonté de travailler

avec les autres professionnels de santé visuelle : ophtalmologistes, orthoptistes, fabricants, syndicats.

Il nous faudra **partager** les informations, les connaissances et nos compétences, afin de renforcer notre **efficacité collective**, pour mieux faire entendre nos voix dans le but commun de garantir un accès à une santé visuelle de qualité.

— REDÉFINIR LES RELATIONS AVEC LES OCAM ET LES RÉSEAUX DE SANTÉ

dans le respect du rôle de chacun afin de garantir l'**indépendance** des opticiens et le **libre choix** des patients.

— RENFORCER LA SÉCURITÉ ET LA TRANSPARENCE DANS LA FILIÈRE

La lutte contre la fraude et la restauration d'une bonne image professionnelle passe par des enjeux d'équilibre et de sécurité des relations des opticiens avec les OCAM, les plateformes et les réseaux de soins.

Le ROF a entrepris un projet visant à renforcer la **sécurité** et la **transparence** dans la filière de l'optique-lunetterie à travers la mise en place d'une solution de conformité basée sur la technologie **blockchain** (ouverte et accessible à tous les acteurs de la filière : verriers, OCAM, opticiens).

Nous finaliserons ce projet très attendu par la filière et les professionnels.

S'ENGAGER SUR L'ACCÈS AUX SOINS ET LES ENJEUX RSE

— GARANTIR L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS

Pour faire face à l'aggravation des déserts médicaux, nous proposons des protocoles organisationnels entre ophtalmologistes, orthoptistes et opticiens grâce à un parcours de soins visuels réorganisé, pour faciliter le dépistage des troubles visuels.

Ces protocoles permettraient de poser les bornes réglementaires nécessaires à la prévention de tout risque de dérive, car aucun de nos professionnels ne prétend se substituer au médecin, que ce soit pour le diagnostic ou pour la prescription.

— TRAVAILLER SUR LA LISIBILITÉ ET L'ÉVOLUTION DU 100 % SANTÉ

Nous continuerons de pousser auprès des cabinets ministériels des solutions pour lever les freins financiers à l'accès à l'équipement optique, qui subsistent malgré la réforme du 100% Santé.

- Le reste à charge du patient / client doit être plus lisible, notamment lors de l'établissement du **devis normalisé**, en faisant figurer le plus clairement possible les garanties accordées sur la carte de mutuelle ou le contrat du patient.
- La prise en charge doit quant à elle être simplifiée, pour qu'elle soit vraiment universelle, sans partage des données de santé, et offrir plus de **transparence** des contrats de conventionnement, sans grille tarifaire « cachée ». Le remboursement différencié complique l'accès aux soins du patient et limite le libre choix du professionnel de santé. Le tiers payant doit pouvoir être possible chez tous les opticiens et au-delà d'une

vraie universalité du tiers payant, une suppression, ou à défaut un encadrement des remboursements différenciés est demandé par le ROF.

— DÉVELOPPER LE RÉEMPLOI ET LE RECYCLAGE

Nous mobiliserons nos membres et nos partenaires pour les sensibiliser à la nécessité de réduire l'impact écologique de l'activité de l'optique-lunetterie.

Des actions concrètes entreprises par nos adhérents sont déjà opérationnelles, telles que la collecte, le tri, le don et le **recyclage** des équipements optiques.

Notre commission **Responsabilité Sociétale et Environnementale** travaille à fédérer les initiatives et à proposer des actions efficaces en la matière, pour répondre aux attentes sur ces questions.

— TRAVAILLER AVEC LA FILIÈRE SUR LE DOSSIER REP, POUR UNE GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS D'AIDE À LA VISION

Au cœur des préoccupations de notre syndicat se trouve la mise en œuvre d'une Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) pour les Aides Techniques dans l'optique-lunetterie.

Ce projet vise à intégrer les lunettes « classiques » de vue et les lentilles de contact dans une filière REP. En partenariat avec les Pouvoirs publics, le ROF s'engage à travailler pour garantir une gestion responsable de ces produits.

POUR ALLER PLUS LOIN LA BRANCHE

OPTIQUE-LUNETTERIE EN 2023

Source : OpCommerce

11 714
centres d'optique

SOIT **8 954**
entreprises

EMPLOYANT

37 510
salariés

6 502
alternants
(CAP et CP)

ROF

Rassemblement
des Opticiens
de France

81%
de
représentativité*

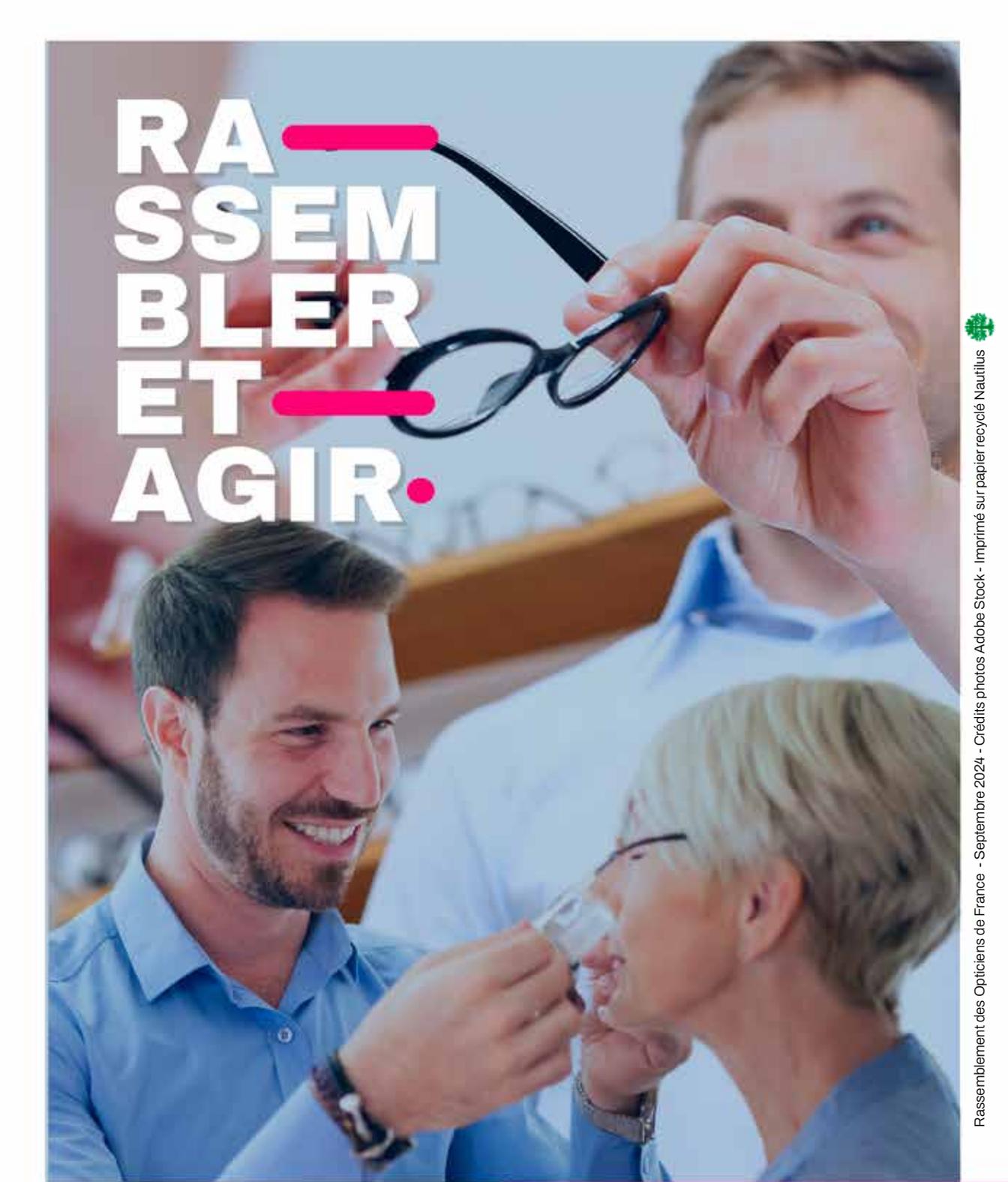
EN INTERNE

22
administrateurs
issus des enseignes et
des commerces indépendants

5
salariés permanents
Direction générale
Affaires juridiques
Communication
Secrétariat / Adhésions

9
commissions
Affaires Publiques
Communication
Relations OCAM
RSE
Engagement Régional
Éthique et Pratiques Professionnelles
Négociation Paritaire
Technique et Nouvelles Technologies
Octroi de Mer

*mesure de représentativité 2020



**RA
SSEM
BLER
ET
AGIR.**

ROF

Rassemblement
des Opticiens
de France

**Ensemble, acteurs d'une bonne
santé visuelle pour tous.**

Pour toutes questions :
contact@rassemblementopticiens.fr
tél. 01 46 28 01 00
www.rassemblementopticiens.fr

